

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

du Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS

réf : 201804A

Séance du 14 avril 2018

Date convocation : 7 avril 2018

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Présents : 11

Excusés : 1

Votants : 10

L'an deux mille dix-huit et le samedi 14 avril, à vingt et une heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ARBAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Sylvie SIMPSON, Maire.

Présents : François ARCANGELI, Cinthya ARENAS, Philippe BUSSIERE, Valérie CHRISTEN, Gérard DALL'ARMI, Jean-Paul ESTRADE, Eric RIET, Céline SALVIAC MALBERT, Francis PRADERE, Sylvie SIMPSON.

Excusée : Marie-Christine CHEUZEVILLE

Secrétaire de séance : Céline SALVIAC MALBERT

Objet : Demande de fonds de concours à la CCCGS pour le Réseau Chaleur Bois

Madame le Maire informe qu'il est possible de demander un fonds de concours à la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat (CCCGS) pour la réalisation de l'opération «Création d'une Chaufferie et d'un Réseau Chaleur Bois».

Le montant de l'opération est le suivant :

- Travaux	:	945 569 € HT
- Honoraires et frais divers	:	85 177 € HT
- Total opération	:	1 030 746 € HT
- TVA	:	206 149 €
- Total TTC	:	1 236 895 € TTC

Elle propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide financière de la CCCGS.

Le plan de financement est le suivant :

- Subvention Etat	:	300 000 €
- Subvention Région 50 %	:	500 000 €
- Fonds concours CCCGS	:	20 000 €
- Prêt sur 30 ans	:	201 996 €
- Prêt relais TVA	:	206 149 €
- Taxes de raccordement	:	8 750 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de solliciter une subvention auprès de la CCCGS
- d'adopter le plan de financement proposé

et autorise Madame le Maire à signer tous documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Sylvie SIMPSON